

La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle

Colloque international des finances publiques

**DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR NIZAR BARAKA,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Rabat,

Les 07 et 08 Septembre 2012

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir et une grande joie que j'ai l'honneur de présider la séance d'ouverture des travaux de la 6^{ème} édition du colloque international sur les finances publiques organisée par le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et le Groupement Européen de Recherches en Finances Publiques (GERFIP), avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), sous le thème de «La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle ».

Permettez moi, **Mesdames et Messieurs**, de saluer l'organisation de cette nouvelle édition qui traduit à la fois la persévérance des organisateurs, l'engouement et l'intérêt porté par la communauté des finances publiques à cette manifestation, devenue au fil des années, un rendez-vous incontournable servant d'espace privilégié d'échange et de propositions fructueuses.

Depuis sa première édition organisée en 2007 et grâce à la présence systématique d'éminents spécialistes et experts, le colloque international sur les finances publiques est devenu un véritable laboratoire pour les idées novatrices et les réflexions stratégiques à mettre à la disposition des décideurs en matière de finances publiques dans nos deux pays.

Je voudrais à ce titre, exprimer mes vifs remerciements à tous les participants à cette grande manifestation pour avoir répondu nombreux à notre invitation, à l'effet d'apporter leur contribution aux travaux de ce colloque et leur expertise au service de l'avenir des finances publiques dans nos deux pays.

Mes remerciements vont également aux présidents et aux intervenants des trois tables rondes retenues dans le cadre du programme de ce colloque, qui

ont accepté de contribuer à l'animation, à la modération et aux débats de cette manifestation.

Mes remerciements vont également à nos partenaires de départ et de toujours, à savoir l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques, le Groupement Européen de recherche en finances publiques et la Revue Française de finances publiques, qui ont toujours soutenu cette belle entreprise.

Mesdames et Messieurs ;

Ce colloque intervient à un moment particulier où les effets de la crise économique et financière internationale interpellent les gouvernements et les citoyens à plus de transparence, d'échange et de participation.

La crise économique mondiale a gravement affecté les finances publiques de nombreux pays. Les déficits et les ratios d'endettement se sont envolés jusqu'à des niveaux insoutenables obligeant les gouvernements à mettre en œuvre des plans d'assainissement crédibles.

L'effet déstabilisant sur les finances publiques, et les chocs ultérieurs dévastateurs qui l'ont suivi, ont obligé les différents pays à analyser profondément le passé financier récent, tant pour éviter de futures erreurs de politique que pour établir des institutions budgétaires et gouvernementales solides capables de résister aux crises financières.

Même si les perspectives de la croissance mondiale s'améliorent progressivement, les risques de dégradation restent présents suite,

notamment, à une aggravation de la crise des dettes souveraines sur la zone euro, à un resserrement budgétaire important aux Etats-Unis, à un ralentissement plus visible de l'activité en Chine et dans d'autres pays émergents, aux fluctuations des taux de change, à l'instabilité géopolitique dans la région MENA et à son impact éventuel sur les cours de pétrole...

Au MENA, les pays arabes ont relativement bien résisté à la crise économique mondiale, quoiqu'avec des rythmes de croissance différenciés. Toutefois, cette région reste confrontée à un climat d'incertitude, lié aux développements du "printemps arabe" et à des défis complexes et lourds. Il s'agit, notamment, des difficultés liées aux transitions politiques telles l'instauration des institutions et des règles de démocratie et de bonne gouvernance, d'une dégradation de la situation budgétaire, des pressions inflationnistes et surtout de la persistance de taux de chômage élevés, notamment, chez les jeunes diplômés,...

Cette situation interpelle ces pays à repenser leurs modèles de développement en se basant sur le potentiel inestimable de la jeunesse, de l'économie de la connaissance, de l'économie verte pour une meilleure valorisation de leurs ressources génériques ...pour stimuler une croissance plus inclusive et plus équitable à la faveur d'une gouvernance plus efficiente et plus transparente. Il s'agit de pré-requis stratégiques pour mettre en œuvre un programme de réformes ambitieuses et de croissance inclusive, qui privilégie des politiques économiques et sociales mieux ciblées qui respectent la dignité humaine et qui ouvrent de nouvelles chances à l'accélération du processus de développement, au dépassement des passifs économiques et sociaux et qui récréent une espérance à la mobilisation citoyenne des populations.

C'est à ce prix que l'on pourra restaurer la confiance et améliorer l'attractivité des investissements, notamment, dans les pays du MENA.

Dans un contexte international et régional marqué par des changements profonds, le Maroc s'est délibérément engagé dans une dynamique de réformes précoce par rapport aux autres pays de la région ; dynamique désormais marquée par une rupture constitutionnelle qui constitue une avancée majeure pour la démocratie participative et la redevabilité. En effet, le Maroc s'est inscrit fermement dans une transition pacifique portée par la force d'une convergence historique entre une volonté politique claire et lucide de réforme et de modernisation , maintes fois réitérée au sommet de l'Etat par le Souverain , et la dynamique continue d'une société civile vivace et en quête de plus de droits et de participation ..

D'une manière générale, la 6^{ème} constitution du Maroc permet de doter le pays des outils de parachèvement de la transition économique, entamée au cours de la dernière décennie, marquée par l'adoption cumulative de stratégies sectorielles et la préparation progressive d'un environnement favorable au progrès.

Les droits économiques y sont explicites et confortent une option libérale d'ouverture adossée à une politique sociale fortement engagée en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Mesdames et Messieurs ;

Le Maroc a opté pour un nouveau modèle de gouvernance fondé sur la constitutionnalisation et le renforcement du rôle des institutions de bonne gouvernance visant, entre autre, à coordonner les politiques sectorielles et à

veiller à un dialogue concerté au sein du gouvernement et avec les opérateurs économiques . dans le même sillage la réforme de la Loi organique des Finances et l'ouverture depuis plus de deux ans du chantier de la régionalisation offrent de nouvelles chances à l'épanouissement de logiques d'efficience, de transparence, de redevabilité et de participation des populations au plus près de leurs préoccupations.

La réussite de ce nouveau type de modèle implique de refonder la gestion des finances publiques sur des bases solidement ancrées dans des principes d'une démocratie rénovée soucieuse de la participation et de la dignité des citoyens.

En rapport avec le thème du présent colloque, la nouvelle Constitution n'a pas manqué d'introduire des principes et des règles impulsant la transparence, et l'implication forte des citoyens, soit directement à travers l'accès à l'information, ou indirectement à travers leurs représentants ou la société civile.

Le renforcement de la transparence budgétaire est accentuée davantage par la constitutionnalisation de différentes institutions chargées de consacrer les valeurs de transparence dans la gestion des affaires publiques, notamment, le Conseil Economique et Social, le Conseil de la concurrence, l'Instance Nationale de Probité et de Lutte contre la corruption, le Conseil National des Droits de l'Homme ... Ces institutions sont appelées à consolider les valeurs de la transparence, à consacrer les principes de bonne gouvernance et à diffuser la culture du service public.

Par ailleurs, le programme du gouvernement présenté devant le Parlement le 19 janvier 2012, a mis l'accent dans sa troisième orientation sur la nécessité de

la bonne gouvernance et la mise en place de mécanismes à même de permettre la transparence dans les politiques publiques.

Dans le prolongement de la mise en œuvre du nouveau dispositif constitutionnel, le projet de réforme de la loi organique des finances constitue une opportunité incontournable pour donner une nouvelle impulsion à la modernisation de l'Etat et au renforcement de la performance de la gestion publique.

Parmi les principales réalisations accomplies par le Royaume en matière de transparence budgétaire, il y a lieu de citer :

- ✓ La mise en place d'un système d'information intégré pour la programmation budgétaire (e-budget) et pour la gestion de la dépense publique (GID);
- ✓ La diversification de l'information communiquée au Parlement (rapports accompagnant la présentation du projet de Loi de Finances à savoir : le Rapport Economique et Financier, le Rapport Genre, le Rapport sur les Etablissement Publiques, le Rapport sur les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome et le Rapport sur les Comptes Spéciaux du Trésor, etc...);
- ✓ L'accès public, via les sites Web des Directions du MEF, à une panoplie de documentations et de statistiques sur les recettes et les dépenses publiques ;
- ✓ Le renforcement de la communication autour de la Loi de Finances, à travers les points de presse, les communiqués et les interviews;
- ✓ La publication des rapports de la Cour des Comptes et la mise en ligne d'un portail sur les marchés publics.

Outre le budget citoyen, l'édition 2013 s'enrichira de nouveaux rapports dont celui sur la dépense foncière, la compensation et un rapport sur la masse salariale.

Mesdames et Messieurs.

L'engagement du Maroc en faveur du renforcement de la transparence budgétaire et sa consécration dans le cadre de la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances ouvre de nouveaux axes d'amélioration par le biais du renforcement des principes budgétaires fondamentaux ; de la responsabilisation des gestionnaires publics ; de l'amélioration de la lisibilité budgétaire et de l'accroissement du rôle du Parlement dans le débat budgétaire.

Ce colloque qui a réservé trois tables rondes pour débattre de ces différentes problématiques en relation avec la nécessité de transparence des finances publiques constitue, sans nul doute, un espace d'où jailliront des réflexions et des propositions à même d'enrichir nos moyens d'action et de préciser le sens à donner au devenir de nos finances publiques ; le tout bien, entendu, au service de la croissance et du bien être de nos concitoyens.

Je vous remercie, et vous souhaite plein succès pour la suite de vos travaux.